

DOSSIER TECHNIQUE U. L. M.
DE CONSTRUCTION AMATEUR OU EN KIT
POUR EXPERIMENTATION INITIALE

Aéronef ULM :

Catégorie : Paramoteur, Multi-axes, Pendulaire, Autogire, Dirigeable (1)

Nature de la construction : Prototype, Reproduction de plans, Kit (1)

Appellation :

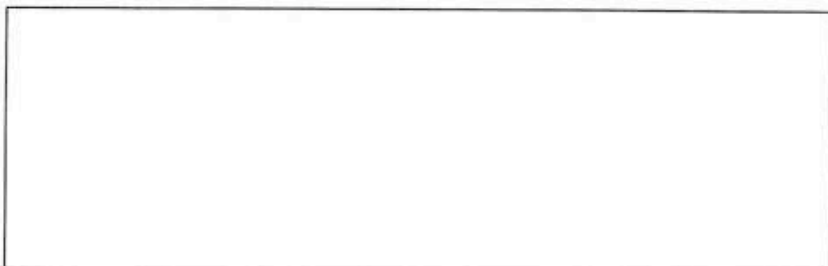
Type :

Numéro de Série (2) :

Place(s) :

DEFINITION AERODYNAMIQUE ET GEOMETRIQUE DE L'ULM

Plan Trois Vues



Définition des Références de Calages, Incidences, Centrage (3)

Voilure

Surface :

Envergure :

Profondeur de la corde de Réf :

Calage :

Rotor

Surface Rotorique :

Diamètre Rotor :

Corde :

Calage :

Enveloppe (3)

Volume :

Longueur :

Diamètre :

Calage :

Empennage Horizontal (Si Présent)

Surface :

Envergure :

Centrage par rapport au Point de Référence :

Garde au Sol de l'Hélice :

Longueur Totale :

Réglages Débattements

TANGAGE

TAB

ROULIS

LACET (3)

Haut :

Haut :

Droite :

Gauche :

Bas :

Bas :

Droite :

Gauche :

(1) Rayer la mention inutile

(2) Pour les ULM reproduits sur plans ou en kit le numéro sera celui de la liasse ou celui du Kit

(3) Rayer les Colonnes Inutiles

DEVIS DE MASSE ET DEFINITION TECHNOLOGIQUE

Devis de Masse

Masse à Vide :
Combustible :
Lubrifiant :
Lest :
Charges Mobiles :
Masse Maximum Totale en Charge :

Instruments de Bord (1)

Anémomètre, Bille, Altimètre *, Tachymètre, Variomètre, Accéléromètre,
Manomètre Huile, Température Huile, Température Culasse, Température Echappement,
Jauge Carburant

* *Instrument Obligatoire*

Atterrisseur : Tricycle, Classique

Train Principal

Roues :
Amortisseurs :
Freins :

Train Auxiliaire

Roue :
Amortisseur :

Groupe Moto-Propulseur

Hélice

Constructeur : Type :
Numéro : Diamètre :
Nombre de Pales : Matériaux
Pas Fixe, Pas Réglable Pas Variable

Moteur

Marque : Type :
Numéro : Cylindrée :
Puissance : Régime Nominal :

Températures

Huile	Mini :	Maxi :
Eau	Mini :	Maxi :
Culasse	Mini :	Maxi :
Echappement	Mini :	Maxi :
Pression Huile	Mini :	Maxi :

Matériaux (Enumération de ceux entrant dans la Construction des Pièces Vitales)

Modes d'Assemblages (Description Sommaire)

ATTESTATIONS

Remplir obligatoirement l'attestation correspondant à la nature de l'appareil pour lequel vous postulez une identification ainsi que la dernière

Prototype

Je soussigné..... certifie que les matériaux utilisés par moi, pour construire l'ULM.....pour lesquels je postule une identification ont été choisis comme possédant la qualité et les caractéristiques nécessaires à la fonction qui leur est dévolue !.

Le : Nom et Prénom : Signature :

Construction sur Plan

Je Soussigné..... certifie avoir respecté les plans et utilisé les matériaux préconisés par le concepteur de l'ULM de référence.....

(Joindre la copie du dossier technique de l'ULM)

Le : Nom et prénom : Signature :

Construction en Kit

Je Soussigné..... certifie avoir respecté es consignes de montage et utilisé les matériaux et les sous-ensembles fournis dans le kit de l'ULM de référence.....

Le : Nom et prénom : Signature :

Attestation du Postulant Propriétaire

Je certifie sincères et véritables les renseignements portés sur le présent document.

Le : Nom et prénom : Signature :

COMPTE RENDU D'ÉPREUVES EN VOL

Ce compte rendu type, pourra être complété ou simplifié en fonction de la classe de l'appareil. Les épreuves en vol doivent au minimum inclure tous les essais permettant la rédaction du manuel utilisateur. Pour les ULM construits sur plans ou en kit, les épreuves en vol serviront à confirmer ou à corriger les valeurs publiées dans le manuel utilisateur de l'appareil de référence.

Définitions

VSO : Vitesse de Décrochage (ou Vitesse Minimale de vol si le décrochage n'est pas possible) dans les conditions : Moteur Réduit ou Coupé, Train Sorti, Volets Sortis et ce à Masse Maximale

VDF : Vitesse Maximale Démontrée au cours des Epreuves en Vol.

VNE : Vitesse à ne Jamais Dépasser en Vol. Cette Vitesse est fixée à 0,9 fois VDF.

VA : Vitesse de Manœuvre (Application Brutale du Plein Débattement des Gouvernes).

VC : Vitesse de Rafale Maximale. Cette Vitesse peut être Egale à VA pour un ULM simple et correspondant à la Vitesse Maximale en Air Agité.

VFE : Vitesse Maximale pour le Braquage Déterminé des Volets.

VH : Vitesse Horizontale en Palier à la Poussée Maximale Continue.

Vz : Vitesse Verticale.

Vi : Vitesse Indiquée.

Performances

Distance de Décollage :

Passage des 15 m :

VZ :	Vi :	Régime
Vi Croisière :	Régime :	
VH :	Régime :	
VSO :		

Taux de Roulis à Vi Croisière :

D en s pour 45° / 45° : G en s pour 45° / 45° :

Essais

Temps de Vol :

Nombre d'Atterrissages :

VDF :

Comportement aux Centrages Extrêmes :

Stabilités :

Décrochages :

Vrille :

MANUEL UTILISATEUR

*Ce Document constitue un Canevas pour le postulant, il pourra le compléter ou s'abstraire des renseignements suivis d'une * s'ils sont non pertinents ou inutiles à la conduite de son appareil en toute sécurité. Dans ce cas il fera figurer suivant le cas, la mention « sans objet » « non mesuré » ou « interdit »*

Limites de Masse

Masse à Vide :
Masse Maximale :

Performances à la Masse Maximum en Conditions Standards (1013 HP – 15° - vent nul)

Vitesse Indiquée de Décrochage en Configuration Atterrissage :

Vitesse Indiquée * :

Vitesse croisière indiquée :

Régime Moteur * :

Vitesse Maximum Indiquée en Palier :

Régime Moteur * :

VNE :

Taux de Montée :

Distance de Décollage :

Distance Atterrissage après Passage des 15m * :

Maniabilité et Stabilité

Centrage Limite Avant :

Configuration de Chargement où il est atteint :

Centrage Limite Arrière :

Configuration de Chargement où il est atteint :

Description du Décrochage :

Description de Stabilité :

Taux de Roulis à la Vitesse de Manœuvre :

Limite de Vent Traversier * :

Vrille * :

Groupe Moto - Propulseur

Marque :

Type :

Cylindrée :

Puissance : Régime Maxi :

Réducteur :

Hélice : Régime Maxi :

Nuisances Sonores vérifiées, conformément à l'arrêté portant sur le bruit des Aéronefs Ultra-Légers Motorisés :

Niveau de Bruit Mesuré : Lm =

Hauteur de Passage : h =

Bruit Perçu au Sol lorsque l'Appareil vole à une Hauteur « h » Lh = Lm – 22 log (h/H)

MANUEL D'ENTRETIEN

Ce Document est recommandé mais n'est obligatoire qu'en cas de revente de l'appareil. Les ULM construits sur plans ou en kit pourront utiliser celui de l'appareil de Référence.

Montages – Réglages

Consignes de montage et de Démontage :

Réglages :

Entretien Périodique

Afin de les Faciliter, les Opérations d'Entretien peuvent être Regroupées dans un Tableau Unique Indiquant leur Nature et leur Périodicité.

Exemple :

Opérations	Toutes Les 25 H	Toutes Les 100 h	1 Foix par An	Avant Stockage prolongé	Après Atterrissage Dur	Après Accident Hélice
Contrôler la Structure. Apporter une attention spéciale Aux Eléments soumis aux charges de vol		*	*		*	
Contrôler les Jeux dans Les Assemblages		*	*		*	
Contrôler les Commandes, le Train et Freins, Vérifier les Jeux		*	*		*	
Contrôler les Gouvernes		*	*			
Contrôler les Parties Métalliques susceptibles de Corrosion		*	*			
Protéger de la Corrosion les Parties Métalliques			*	*		
Lubrifier et /ou Graisser toutes les Articulations			*	*		
Contrôler les Sandows du Train		*	*		*	
Contrôler les Pots d'Echappement		*	*			
Contrôler l'Alimentation en Carburant (Débit) Changer le Filtre	*	*	*			
Changer l'Huile Moteur	*	*	*			
Contrôler et Régler l'Allumage	*	*	*			
Contrôler les Jeux des Soupapes	*	*	*			
Changer les Bougies		*				
Contrôler le Fond Rond de l'Arbre						*

Fiche de centrage des autogires

Date du contrôle	Définition de l'axe de référence

Centrage en charge

	Appareil à vide	Carburant	Pilote	Passager	Bagages
Masse (kg)					

Centrage (deg) :	
------------------	--

Limites de centrage

Limite avant (deg) :	
Limite arrière (deg) :	